



Bel-Air, le cinquantenaire

*1968-2018 : 50 ans d'histoire du plateau
emblématique de la ville de Saint-Priest*

Archives municipales de Saint-Priest - Audrey Lacals

CONTENU

Introduction.....	2
Retour historique	3
Le logement social en France	6
Les Habitations à Bon Marché.....	6
La reconstruction, le logement provisoire et les programmes spéciaux	7
Les Habitations à Loyer Modéré (HLM) et les grands ensembles	8
L'Office public des HLM	11
Présentation du plateau de Bel-Air, La Cordière, Ménival.....	13
« Les trois Bel-Air »	14
L'accession à la propriété	17
Composition, situation et typologie du groupe	19
La réhabilitation de la cité.....	21
Et Aujourd'hui ?.....	26
Annexes	27
Annexe 1 : Chronologie	27
Annexe 2 : Charles Ottina, « le Bâtitteur »	29
Annexe 3 : Bruno Polga, le visionnaire	30
Annexe 4 : La caserne des pompiers de Bel-Air	31
Annexe 5 : Les mini-crèches	32
Annexe 6 : Les maisons de quartier Claude Farrère et le local associatif François Mansart	34
Annexe 7 : La maison des jeunes et de la culture	35
Annexe 8 : Le centre social Louis Braille.....	37
Bibliographie.....	38
Archives et documentations.....	39
Témoignages	40

Introduction

Le développement des logements populaires puis sociaux s'inscrit dans une logique interventionniste de l'Etat et des collectivités. Dans notre région, c'est une histoire singulière, intimement liée à celle de Lyon, qui a influencé le positionnement des logements populaires. En effet, au XVIII^e et au XIX^e siècle, la majeure partie de l'activité artisanale de Lyon, s'articulant autour du tissage, se retrouve rapidement engoncée entre deux fleuves. Ceci explique la nécessité de l'externalisation de l'activité industrielle et artisanale vers les plaines de l'Est au début du XIX^e siècle. Il en sera de même sur le plan démographique.

« L'histoire du logement social ne se résume à pas à l'histoire du projet politique et social [...] l'histoire du logement social, celle des cités pionnières, des HBM d'avant-guerre, mais aussi des grands ensembles des années 60 et 80, doit donc se lire comme l'épopée des populations qui n'étaient pas seulement en quête d'un toit mais aussi d'un milieu d'enracinement¹ ».

Entre le bourg de 2 500 âmes en 1922, 5 600 en 1945, et les 42 000 habitants de la ville en 1980, Saint-Priest s'est transformée pour atteindre aujourd'hui 45 433 individus. Les trente glorieuses de l'après-guerre n'ont pas seulement amené des travailleurs des régions environnantes souhaitant améliorer leur qualité de vie, mais aussi des populations venant d'au-delà des frontières : les Pieds-Noirs, des familles portugaises, algériennes, tunisiennes et marocaines. HLM, ILN ou ILM, par choix ou nécessité, une bonne part des Saint-Priots a été locataire de l'Office.



La Cordière et le futur terrain de Bel-Air, vers 1965, AMSP

¹ Christian Legrand, *le logement populaire et social en Lyonnais (1848-2000)*, Lyon, éditions aux arts, 2011, p.271

Retour historique

Entre 1995 et 1999, le Parc Technologique a été le chantier de nombreuses fouilles archéologiques révélant les vestiges, d'une histoire insoupçonnée vieille de 7 000 ans, qui ont mis à jour la richesse et la diversité culturelle de son sous-sol remontant à la protohistoire (période intermédiaire entre la préhistoire et l'histoire). En effet, des traces d'occupations humaines, remontant au cinquième millénaire av. J.C. et correspondant au moyen Néolithique jusqu'à l'Age de Bronze final (1400-850 av. J.C.), ont révélé l'existence d'habitats, attestés par des fosses servant de dépotoir et de foyers, par de la céramique correspondant à des récipients de formes diverses (jarses, écuelles...) et par quelques silex servant de pointes de poignard. Pour la plus récente, des fragments de vases, de gobelets et de céramiques élaborées, des bracelets.

Mais, comme presque tous les villages du Velin, c'est à partir de l'Antiquité que le plateau de Bel-Air semble accueillir ses premières constructions. En effet, en 1971, lors des travaux des premiers HLM du quartier « *en particulier les immeubles portant les numéros 14 à 18 de la rue Mansard²* » des vestiges romains furent trouvés : débris de ciment, *testae³*, *tegulae⁴* et même les fragments d'un col de *dolium⁵*.

Si l'on ajoute à cela la proximité d'un ancien chemin romain « route de Vienne » - aujourd'hui à proximité de la rue de l'Égalité - allant de Vienne vers le Rhône moyen, nous pouvons supposer qu'une villa romaine se trouvait sur cet emplacement. Ce type de construction isolée était assez fréquent au premier siècle car « *les fermes et village se trouvaient rarement au bord des routes importantes mais plutôt en retrait près de chemin comme celui-ci⁶* ». Le site fut malheureusement intégralement détruit lors des travaux de construction. D'autres traces de sites gallo-romains ont également été repérées au nord du village, rue Payet, Gambetta et Johanny Berlioz, sans oublier la colline du Château où fut découverte la stèle de Iulius Victor datant du II^e siècle.

Nous n'avons que très peu d'information pour la période suivante, seulement quelques notes parlant de « *raids Sarrazins jusque vers l'an 928 ou encore de destructions hongroise jusqu'en 924⁷* ». En effet, le Moyen-Age est une période d'insécurité dans la région et ce n'est qu'au X^e siècle que la féodalité permet de sécuriser les populations qui s'installent plus largement sur le territoire. Les moines d'Ainay établissent une église sur le site du Château et amènent avec eux une petite population dont on retrouve des traces vers Saint-Martin et Manissieux. C'est d'ailleurs à cette époque que le nom de « Saint-Priest » apparaît car la paroisse était dédiée à Sanctus Praejectus, évêque de Clermont en Auvergne au VII^e siècle. Entre le XIV^e et le XVII^e siècle, le Velin devenant une terre convoitée, la famille Richard prend possession de terres à Saint-Priest en 1325 jusqu'en 1645, date à laquelle la famille Guignard achète le château dont elle sera propriétaire jusqu'en 1821. Par contre, le domaine est divisé en 1790 et appartient principalement à des exploitants directs dont les Cuzin, Pagnoud-Chenavard, Payet Maurice, Peillet, Calamar...

² Charles Talon, *Petite histoire de Saint-Priest, Maison de la presse, Poyet éditeur, Saint-Priest, 1973, p.33*

³ *Testae ou tuileau est formé de tuiles ou de briques en terre cuite broyées finement. Il entre dans la composition du mortier antique romain.*

⁴ *Tegulae : tuile plate qui servait à couvrir les toits, faite ordinairement d'argile cuite au four*

⁵ *Dolium : jarre antique, d'une contenance allant jusqu'à 1 200 litres et qui servait de citerne à vin, à huile ou à céréales.*

⁶ Lucien Charbonnier, *Histoire de Saint-Priest en Velin, des origines à 1789, éditions Bellier, Lyon, 1990, p.38*

⁷ *Union des Sociétés Historiques du Rhône, Saint-Priest et sa région, actes des journées d'études 2002, Lyon, 2003, p. 15*

Après la Seconde Guerre mondiale, Saint-Priest est encore une bourgade dont l'essentiel du peuplement se regroupe sur deux sites :

- Le village avec la Grande Rue, les vieux quartiers du Payet, du Puits-Vieux et du Bessay
- La route de Lyon jusqu'aux établissements Maréchal et la cité PLM de l'autre côté de la voie ferrée.

L'est et l'ouest du territoire sont quant à eux vides de constructions, comme le triangle devenu aujourd'hui le centre-ville situé sur les lieux-dits de la Carnière, les Ronces, les Guigues où seront construits Bellevue, les Alpes et l'Ermitage. De même pour les Longes, la Gerbicière, le Clairon, la Cordière - où s'élèvera Bel-Air et Ménival -, et la Forêt et les Pives.

Il n'y a que quelques fermes dont celle des Cusin-Masset à l'emplacement même de Bel-Air ou celle de la famille Vachon dont la maison se trouvait sur l'emplacement de l'actuel Espace Santé de la Cordière.



Champs de la famille Vachon à proximité de la Cordière, début XIXe siècle, YV



La ferme Vachon, vers 1970, YV

Au sud, la plaine de Saythe, est recouverte de champs de colza « *jusqu'au début des années cinquante, Saint-Priest présente donc encore l'aspect d'un gros village rural⁸* ». C'est en quinze années, à partir des années 60, que la ville prend sa forme actuelle. Son développement après 1980, plutôt modéré, ne fera que corriger et diversifier l'œuvre accomplie.

Si ce développement rapide n'est pas exceptionnel après la guerre, les transformations de Saint-Priest restent uniques en raison de la superficie des terrains disponibles et de l'action de la municipalité très présente au travers de l'Office HLM.



Vue sur Bel -Air et les chevaux de la famille Vachon, vers 1970, YV

⁸ Christiane Roussé, *Saint-Priest ville mosaïque (1945-1980)*, PUL, Lyon, 2000, p.16

Le logement social en France

Si la société idéale est prônée dès l'antiquité, ce n'est qu'au XIX^e siècle que certains utopistes comme Jean-Baptiste Godin⁹ pensent un habitat collectif et social, géré par la société « *Il y a également un souci permanent des utopistes de la pensée sociale qui voulaient absolument que les ouvriers émigrant des campagnes vers la ville soient mieux logés*¹⁰ ». A la tête de ces changements, un patron paternaliste qui sera au fur et à mesure remplacé par l'Etat et une nouvelle idée de la politique de l'époque : le socialisme « *un Etat fort, prendrait en charge les misères du peuple*¹¹ ». S'ajoute la réalité du terrain : l'insalubrité de l'habitat populaire contre laquelle remédier pour limiter les maladies et favoriser la croissance. Enfin, le fort exode rural nécessite que le pays modifie ses habitudes pour s'adapter aux mutations économiques et sociales de l'industrialisation « *au début du XX^e siècle, la France comptait 31 millions d'habitants dont 22 millions vivaient de la terre*¹² ». On entre alors dans l'ère des initiatives privées où des hommes créaient sur leur territoire, diverses sociétés ou associations de construction et de gestion de logement sociaux. A Saint-Priest, Théophile Argence ou Charles Ottina¹³ en sont le symbole.

Les Habitations à Bon Marché

L'une des premières initiatives ayant un retentissement national, est la création des HBM (Habitation à Bon Marché). Créée en 1889, née officiellement et reconnue d'utilité publique en 1894 lorsque la loi SIEGFRIED, du nom de son initiateur, entre en vigueur. Cette loi crée les comités départementaux des HBM, visant à encourager la construction d'habitation bon marché et salubres. A Lyon, l'année 1912 marque un tournant avec la loi BONNEVAY¹⁴ qui crée les Offices d'Habitation à Bon Marché afin d'encadrer et uniformiser la construction des logements. Cette même année signe la montée du municipalisme à Paris, car la loi autorise les municipalités à emprunter pour construire des logements sociaux. Après la Première Guerre Mondiale, en 1919, le même phénomène touchera Lyon avec le maire de l'époque Edouard Herriot¹⁵. En 1928, la loi LOUCHEUR¹⁶ conforte la réussite de ce projet. En 1938, deux décrets mettent fin à ce régime qui aura vu naître 260 000 logements.

A Saint-Priest, au début des années 1920, avec l'installation des entreprises Berliet et Maréchal, la ville connaît un essor sans précédent et les cités ouvrières ne sont pas en mesure d'accueillir l'arrivée massive d'employés. C'est ainsi que le 21 juillet 1931, le maire, Théophile Argence¹⁷, crée l'Office Public d'HBM dont il sera le premier Président jusqu'en 1940. Il lance un programme de construction de 128 logements dont seuls 64, du type HBM seront bâtis entre 1936 et 1938. Suspendu pendant la guerre, Théophile Argence ne sera pas mesure de relancer son programme de construction.

⁹ Jean Baptiste Godin (1817-1888), industriel, fabricant des appareils de chauffage, disciple de Fourier, il créa la familistère de Guise en 1858.

¹⁰ Christian Legrand, *op. cit.* p.23

¹¹ *Ibid.*

¹² *Ibid.* p. 30

¹³ Voir annexe 2

¹⁴ Laurent Marie Bonnevoy (1872-1957), conseiller municipal de Lyon, député du Rhône, Président de l'Office Départemental d'HLM du Rhône.

¹⁵ Edouard Herriot (1872-1957), maire de Lyon de 1905 à 1957, Président de la Chambre et Président du conseil des Ministres

¹⁶ Louis Loucheur (1872-1931), ingénieur et homme politique, Ministre du Travail et de l'armement, de la reconstruction, des finances et du travail

¹⁷ Théophile Argence (1892-1975), maire de Saint-Priest de 1929 à 1940 puis de 1944 à 1945



Les HBM place Roger Salengro,
1965, AMSP

La reconstruction, le logement provisoire et les programmes spéciaux

La seconde guerre mondiale nécessite des opérations de grande envergure pour reconstruire le pays et répondre à l'exode rural massif de l'après-guerre. Il fallut lancer de vastes programmes dans l'urgence, repenser une industrie du bâtiment et ses techniques, sans oublier une administration centrale facilitant la prise de décision « *les collectivités locales étant pour leur part des relais du pouvoir central sur le terrain*¹⁸ ». En matière de fabrication et de construction, on met en place toutes les méthodes et les procédés possibles susceptibles de réduire le prix de revient. Entre 1940 et 1956, la période dite de la reconstruction, la France construit 785 000 logements.

A Saint-Priest, la crise est telle qu'en 1946, le conseil municipal charge une commission municipale du logement d'inventorier « *les logements inhabités pouvant être réquisitionnés*¹⁹ ». Les jeunes ménages comme les nouveaux arrivants ne pouvaient pas s'installer. La situation était telle qu'il fut même envisagé de construire des baraquements provisoires en bois. Une cité d'urgence (25 logements), fut donc construite en 1954, le long de la rue de l'Abbé Pierre. Démolie en 1979, elle accueillit les plus démunis.

¹⁸ Christian Legrand, *op. cit.* p. 35

¹⁹ Conseil municipal du 5 juillet 1946, Archives municipales de Saint-Priest

Les Habitations à Loyer Modéré (HLM) et les grands ensembles

En 1950, le logement social change d'appellation : l'Habitation à Bon Marché (HBM) devient Habitations à Loyer Modéré (HLM). La loi du 21 juillet 1950 institue un système de primes et de prêts spéciaux destinés à favoriser la reprise de l'initiative privée. Dès 1955, la France met en place la politique des grands ensembles pour atteindre son apogée en 1970. Ces programmes, avec de grandes difficultés dans leur gestion, permettent, seulement en partie, de répondre à la pénurie de logements « *la France n'a pu su gérer sa période du Baby-boom, elle ne sut pas où loger les jeunes nés après 1945*²⁰ ». Entre 1958 et 1970, quelques 300 000 à 450 000 logements par an sont construits. Il fallait non seulement répondre à l'exode des ruraux vers la ville, mais également à l'urgence provoquée par les destructions massives de la guerre accentuées par une forte immigration et le retour non programmé des français d'Algérie.

Lyon, comme toutes les grandes agglomérations de métropole, connaît une vague de grands ensembles implantés en banlieue « *sur de vastes terrains disponibles sans forcément se soucier à l'époque du mal vivre que cette concentration créé*²¹ ». L'agglomération voit fleurir les grands ensembles : les UC à Bron, les Minguettes à Vénissieux, la Duchère à Lyon 9^e, Mermoz à Lyon 8^e et Bel-Air à Saint-Priest. Ces réalisations ont correspondu aux besoins d'une époque même si d'autres solutions à plus long termes auraient pu être envisagées et ainsi permis d'éviter certains conflits sociaux et générationnels.

A Saint-Priest, le 12 avril 1947, Charles Ottina, est élu Président du conseil d'administration de l'Office Municipal des HBM et le reste jusqu'en 1974. L'action de l'Office est étroitement liée à la municipalité dont dépend son existence, en effet, si la plus grande part des ressources proviennent des avances de l'Etat, elles ne sont assurées que si la commune apporte sa garantie à hauteur de 15% « *fournis par cette dernière sous forme de dotations de terrains, de voiries et services divers*²² ».

Sous son impulsion, l'activité reprend en 1952 et en 1954, l'office des HBM devenus «Office HLM de Saint-Priest » entreprend la construction de nouveaux logements. Il sera d'ailleurs, jusqu'en 1961, le seul à construire des immeubles d'habitation :

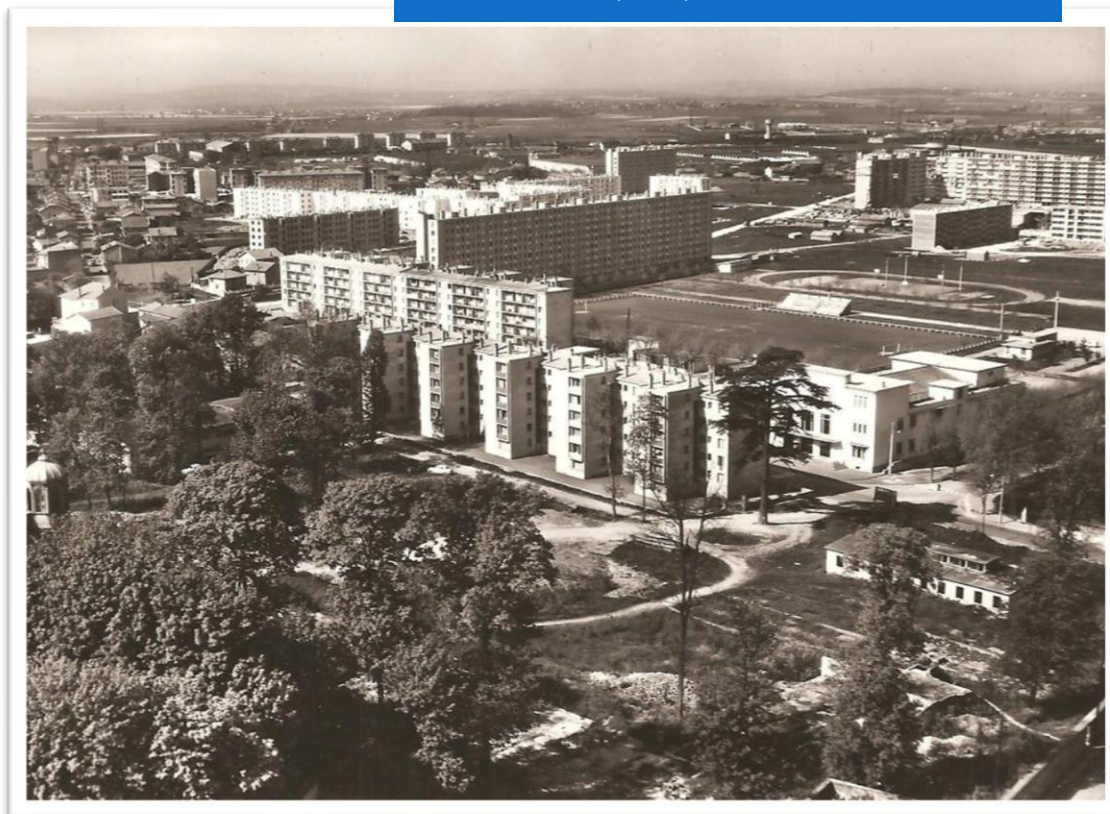
- 1954 : cité d'urgence de l'Abbé Pierre, rue de l'Abbé Pierre
- 1954-1956 : 192 logements HLM, Cité du Parc et de l'Esplanade
- 1956 : 50 LOPOFA (logements populaires et familiaux) le long de l'avenue Jean Jaurès
- 1959 : 40 logement HLM, rue Louis Loucheur
- 1960 : 20 logements HLM, 20 rue Gallavardin
- 1961-1962 : 40 logements HLM, avenue de la Gare

²⁰ Christian Legrand, *op. cit.* p. 43

²¹ *Ibid.* p. 157

²² Christiane Roussé, *op. cit.* p.24

Vue depuis le château sur les HLM de l'Esplanade et de la Cité du Parc, 1954, AMSP



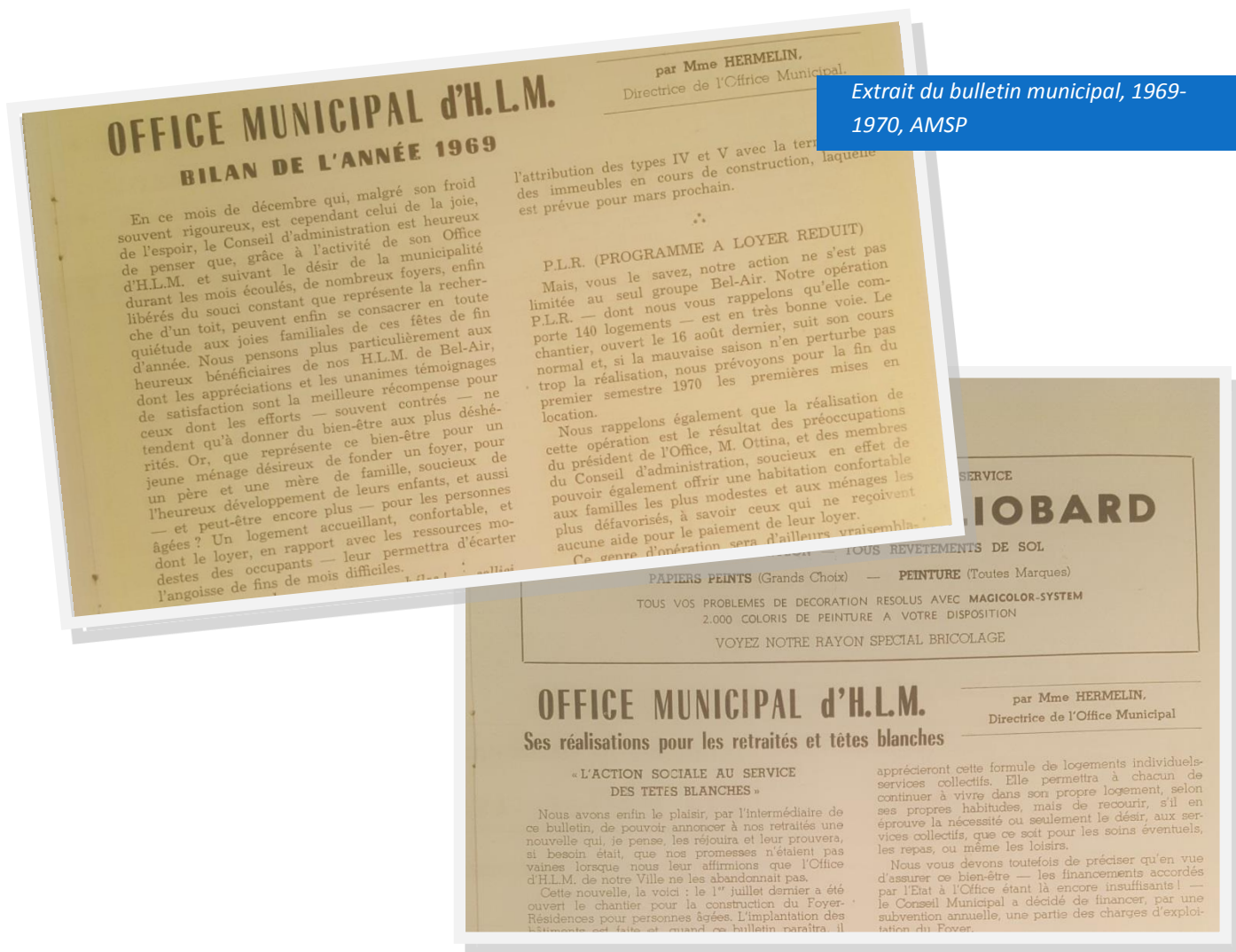
A partir de là, les programmes immobiliers mis en route seront sans commune mesure avec ce qui avait été envisagé précédemment. Finis les « petits projets », il est maintenant question de centaines de logements. Saint-Priest devient durant une dizaine d'années, un chantier de construction « pendant ce temps, au village, la vie continue, troublée seulement par le passage des camions qui défoncent la chaussée²³ » :

- 1962 : 50 logements à Edouard Herriot
- 1962-1964 : 300 logements HLM à la Cordière
- 1967-1970 : 741 logements à Bel-Air I
- 1969 : 140 logements PLR (programme loyer réduits) à Louis Braille²⁴
- 1969 : 54 logements-foyers pour personnes âgées
- 1970 : 236 logements PLR à Mansart
- 1972-1975 : 799 logements à Bel-Air II
- 1973 : 76 chambres au foyer pour travailleurs indépendant, rue de la Cordière
- 1977 : 120 logements à la Résidence le Clairon
- 1977 : 560 logements à Bel-Air III
- 1979 : 43 logements PLR rue de l'Abbé Pierre

²³ Ibid. p.47

²⁴ Voir annexe 8

Saint-Priest a été parmi les premières villes de l'Est Lyonnais, à pouvoir accueillir et héberger dans un délai extrêmement court, des réfugiés et des familles, dans des appartements confortables avec un loyer accessible « *ce bilan chiffré, dont nous pensons avoir quelque raison d'être fiers comparativement à l'importante de notre cité, nous le livrons, sans crainte, à votre jugement, persuadés que peu de municipalités peuvent se prévaloir d'une action aussi soutenue au profit des familles modestes, des jeunes ménages et des personnes âgées*²⁵ ».



A cette époque, on considère comme seule solution, au problème de logement, que des logements collectifs, vite édifiés sur un minimum d'espace et relativement peu chers « *ils [les pouvoirs publics] n'imaginaient pas les difficultés que pourrait, par la suite, générer ce type d'habitat*²⁶ ». Saint-Priest n'a pas fait exception et le maire, grâce à l'Office, entreprit de créer une ville nouvelle. Pour cela, la ville se dota, dans un premier temps, d'un nouveau centre urbain afin d'unifier les deux Saint-Priest : le village d'une part et le quartier de la gare et la cité Maréchal de l'autre.

²⁵ Saint-Priest, 20 ans d'action municipale, 1966, p. 19

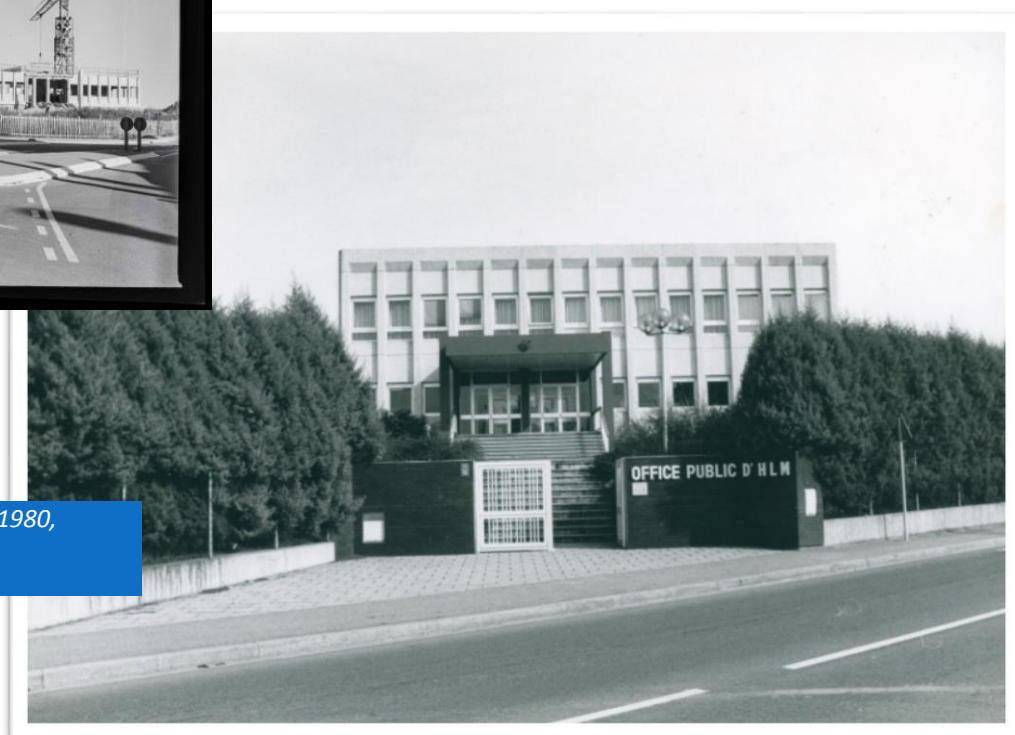
²⁶ Christiane Roussé, op. cit. p.47

L'Office public des HLM

Provisoirement installé au début des années 1960 dans le château, l'augmentation du parc de logements nécessita la construction d'un nouveau siège administratif. Conçu par le Cabinet Thiollier, il sera installé au cœur des nouveaux ensembles sur le plateau de Bel-Air, au pied de la Cordière. Il est inauguré le 21 juin 1975 en présence du Préfet de Région Pierre Doueil, et le maire Marius Joly. De nombreuses personnalités sont présentes dont le Président de l'Office, le Docteur Rossez et la Directrice, Marie Josette Hermelin. Le tout nouvel Office dispose d'un Service administratif, d'un service technique, d'un service de surveillance ainsi que d'une équipe d'ouvrier assurant l'entretien courant et les réparations les plus urgentes.



*Construction de l'Office l'HLM, 1974,
AMSP*



*Le nouvel Office HLM, 1980,
AMSP*

Au seuil des années 90, les préoccupations se déplacent : il faut développer l'entretien des immeubles, poursuivre les réhabilitations qui avaient démarré dès 1978, et se rapprocher du locataire pour mener à bien ces projets. C'est ainsi que quatre antennes techniques décentralisées sont créées dont une se trouve toujours au 2 rue du 8 mai 1945. Une commission mixte est également mise en place intégrant les représentants des associations de locataires et les administrateurs : elle deviendra le Conseil de Concertation Locatif. Le locataire est désormais un partenaire permanent de l'Office dans l'ensemble de ses activités.



Office HLM sous la neige, 1980, AMSP

En 1997, l'Office Public des HLM devient Porte des Alpes Habitat. En 2014, Porte des Alpes Habitat et Villeurbanne Est Habitat ne font plus qu'un, sous le nom d'Est Métropole Habitat. Le rapprochement de ces deux organismes, porteurs de valeurs communes a pour objectif d'accroître la capacité d'intervention et de renforcer l'efficacité auprès des habitants. Est Métropole Habitat revendique aujourd'hui un patrimoine de plus de 15 000 logements sur les communes de Villeurbanne, Saint-Priest, Vaulx-en-Velin, Mions, Décines, Saint-Genis-Laval, Vénissieux, Sérézin-du-Rhône, Meyzieu, Saint-Symphorien-d'Ozon, Saint-Fons et Bron.

Présentation du plateau de Bel-Air, La Cordière, Ménival

C E quartier situé à l'est de la commune de Saint-Priest est le plus important groupe d'habitat social de la commune. Avec ses 12 000 habitants, rien que Bel-Air représente plus de 25% de la population communale. Cet ensemble a été construit par phases successives entre 1964 et 1978 sur une surface de cent hectares.

En 1964, le nouveau visage de la ville se dessine avec ces immeubles remplaçant peu à peu les prés et les champs. Le premier ensemble, celui de la Cordière, n'était que le prélude d'un vaste programme d'habitation dont Bel-Air et Ménival font partie « *le procédé Pascal²⁷ [...] va permettre en particulier d'édifier en un temps record les quatre groupes de Bel-Air et de Ménival, soit 700 à 800 appartements chacun. Ainsi ne faudra-t-il guère plus de deux ans pour qu'un groupe soit terminé à Bel-Air²⁸* ».



Entreprise Pascal située sur l'emplacement de l'actuel HDV, 1965, AMSP



Visite des appartements témoins de la Cordière, 1965, AMSP



La Cordière avant la construction du GS Jules Ferry, 1965, AMSP

²⁷ Méthode de préfabrication en série d'éléments de construction destinés à être assemblés ultérieurement.

²⁸ Christiane Roussé, op. cit. p.56



Carte postale de Saint-Priest, le château avec au fond la Cordière et Ménival, sd, MD

« Les trois Bel-Air »²⁹

Après l'achèvement des 300 logements de la Cordière, dès 1965, l'Office municipal veut entreprendre immédiatement le nouveau programme de Bel-Air I. Mais les finances de l'Etat ne permettent d'obtenir les premiers crédits qu'en 1967 grâce à la ténacité du Maire Charles Ottina. A partir de ce moment-là, les travaux avancent rapidement, début août 1968 les 116 logements de l'ensemble A étaient occupés et à la fin de cette même année, ceux de l'ensemble B étaient en voie de l'être. La livraison des premières tours, destinées aux jeunes ménages et aux retraités – les seules à comporter 3 pièces – se fera dans la foulée.



Construction de Bel Air I, 1968, AMSP

²⁹ *Ibid.* p.55

En 1970, les HLM peuvent ainsi disposer de 738 logements à Bel-Air I. Les premières locations sont réservées en priorité à deux types d'occupants : d'abord les fonctionnaires municipaux et ensuite le personnel des entreprises qui avaient participé à la construction et envers lesquels l'Office « avait une dette ». Dette dont ils doivent s'acquitter en proposant des logements à leurs salariés. Aussi les appartements de Bel-Air furent d'abord attribués à des instituteurs, des employés de la Mairie, des agents de l'Etat et à des personnels des 47 entreprises concernées. La deuxième tranche du programme de Bel-Air II avec ses 780 logements verra le jour en 1972. Elle aussi sera achevée en deux ans et comportera des appartements allant du studio au F5.



*Construction de Bel -Air I,
1969, AMSP*

*Les tours 101 et 102 terminées
à Bel -Air I, 1969, AMSP*



Enfin en 1977, débute la dernière phase du projet. Séparé des deux autres groupes par un grand champ, que son propriétaire refusa de vendre mais, qui inscrit au cœur de la cité un important espace vert, Bel-Air III offrira ses 632 logements. La population de ce troisième groupe compte un pourcentage de classes moyennes et de cadres bien supérieur à celui des deux autres ensembles. De plus, une petite décennie sépare Bel-Air I de Bel-Air III et pourtant le traitement des espaces n'est pas le même, preuve que les leçons du passés ont été retenues.

Tirant sans doute les leçons des inconvénients manifestes des Alpes et de Bellevue dans le domaine des espaces verts, Ottina et la direction de l'Office auront le souci d'aménager autour des immeubles de Bel-Air des aires de jeux et de verdure « *pour être harmonieux et agréable à vivre, un ensemble de logements doit aussi être conçu pour faciliter la vie familiale. C'est ainsi que sont créés, ou en cours de création dans les nouveaux groupes, les commerces de première nécessité qui procurent à la mère de famille la possibilité de s'approvisionner à proximité de son domicile. C'est aussi pourquoi tous les ensembles HLM sont dotés d'abord d'importants, aménagés en espaces verts et en espaces libres, avec terrains de jeux pour les petits et les plus grands*³⁰ ».

Présentation des murs peints de visages d'enfants dans le style pop'art de l'école Pablo Neruda, par le maire Louis Gireau, 1981, AMSP



Mini-crèche de l'Edelweiss, 1978, AMSP

Bel-Air III marque ainsi la fin des grands ensembles immobiliers à Saint-Priest, la municipalité ayant décidé, dès 1973, de freiner l'urbanisation de la ville. En effet, toutes ces constructions nécessitent également la mise en place d'un environnement de services de toute nature : commerces allant de l'alimentation à la pharmacie, écoles, terrains de sport, centres médicaux, sociaux, culturels, etc. Sans parler de toutes les infrastructures dont la ville assumera la charge en même temps que l'éclairage public « *lorsqu'on veut l'expansion d'une cité et que tout est à faire, des choix s'imposent. Les priorités données au problèmes fondamentaux : logement, eau, voirie, assainissement, écoles, équipements sportifs, ont un sens social*³¹ ». Quant aux transports, ils resteront longtemps un des points faibles du secteur « *ce problème, particulièrement important, déborde bien entendu le cadre local*³² ».

Les ILN (immeubles à loyer normalisé)

En même temps que se termine Bel-Air I, deux petits immeubles ILN de 60 à 10 appartements destinés aux familles plus aisées sont aussi en voie d'achèvement sur le site. Ces appartements, d'un

³⁰ *Saint-Priest, 20 ans d'action municipale, 1966, p. 20*

³¹ *Ibid., p. 28*

³² *Ibid., p. 29*

standing supérieur à celui des HLM ordinaires, devaient permettre de reloger les foyers dont les revenus dépassaient le plafond prévu pour bénéficier des HLM, plafond qui avait été abaissé de 10% en 1968, par décision du ministre Albin Chalandon. Le maire Charles Ottina habitera dans un de ces ILN. Le petit nombre de logements proposé ne suffira pas à résoudre le problème de dépassement de ressources et les HLM seront contraints, malgré leurs réticences, à appliquer des surloyers.

Les PLR (programme à loyer réduit)

Même avec la baisse des 10% du plafond de ressources, les HLM restaient cependant inaccessibles à des nombreux foyers très modestes qui ne pouvaient assumer le montant des loyers, pourtant plus faibles que ceux du privé. C'est à leur intention que le gouvernement envisagea la possibilité d'édifier des immeubles dont les coûts de revient, inférieurs à ceux des HLM, permettraient de loger les familles les plus pauvres, moyennant une participation financière réduite. Une diminution des coûts implique une évidente diminution des surfaces et de la qualité. Malgré tout, ces PLR, rappelant les anciens LOPOFA, pouvaient offrir des logements corrects avec chauffage collectif.

L'office municipal entreprend leur réalisation, dès août 1969, pour répondre aux besoins des personnes à petits revenus ou encore des ménages sans allocation logement. Deux groupes PLR furent ainsi édifiés très rapidement autour de Bel-Air, l'un au nord, le groupe Braille-les-Longes avec 140 appartements, l'autre au sud, le groupe Mansart, en 1970, avec 236 logements. Quelques années plus tard, en 1974, aux abords de l'ancienne cité Maréchal, rue des Glaïeuls, 55 PLR seront aussi mis en location.

Si l'on ajoute cela aux chiffres déjà cités, on constate qu'entre 1967 et 1977, les HLM de Saint-Priest ont ainsi mis à la disposition des habitants le chiffre impressionnant de presque 3 000 logements. Malgré tout, au cours de ces années, l'activité des promoteurs privés n'est pas ralentie, avec tout d'abord l'achèvement de Bellevue et la construction d'Alpes Azur et surtout, voisine de Bel-Air, celle de Ménival, puis de la résidence de Saythe.

L'accession à la propriété

Suite à la réalisation réussie des logements sociaux, l'expérience se poursuit en favorisant l'accession à la propriété « *elle paraissait être un moyen privilégié pour élever le statut social des personnes à revenus modestes*³³ ». Pour cela, il fallait associer les représentants des organismes susceptibles d'apporter les compléments de financements, comme la Caisse d'Épargne de Lyon, le Crédit Foncier, la Caisse d'Allocation Familiales, la Préfecture du Rhône. Le domaine Ménival de Lyon 5^e fut la première opération lancée et devant son succès, une autre opération fut lancée à Saint-Priest. Suivant le même montage, 831 logements furent construits par la même équipe d'architectes dont Charles Delfante³⁴ « *il faut noter que l'Office HLM de Saint-Priest a été l'un des premiers organismes de la région, et le premier de la COURLY à lancer des opérations d'accession à la propriété*³⁵ ».

³³ Christian Legrand, *op. cit.* p.237

³⁴ Charles Delfante (1926-2012), architecte et urbaniste français, directeur de l'atelier municipal d'urbanisme de la ville de Lyon (1961-1983), nombreuses réalisations à Saint-Priest dont Ménival et l'Hôtel de ville

³⁵ Saint-Priest informations, spécial logement, décembre 1987, p. 19

Le Logement Social en co propriété

Les premiers logements de l'ensemble de Ménéval-les-Gravières viennent d'être livrés à leurs propriétaires.

Heureuses familles qui, grâce à cette Société coopérative animée par des hommes de bonne volonté, ont pu se procurer en accession à la propriété des logements bien conçus et dont le prix d'achat les met à la portée de nombreux foyers modestes.

La Municipalité est heureuse de souhaiter une cordiale bienvenue à ces nouveaux administrés pour la plupart cadres et ouvriers d'industries récemment installés à Saint-Priest.

Elle le fait d'autant plus volontiers que cette opération sociale complémentaire de la construction H.L.M. location simple, est aussi un peu son œuvre par l'appui qu'elle lui a apporté.

Certains de nos concitoyens ont également trouvé là l'aboutissement de leur rêve : devenir propriétaire de leur appartement.

Nous publions ci-dessous les renseignements essentiels concernant cette expérience intéressante à beaucoup de titres et dont le plus séduisant est celui de procurer des logements à des conditions économiques avantageuses.

MODALITES D'ATTRIBUTION DES LOGEMENTS

Conformément aux statuts de la Société, les appartements sont réservés à l'accession à la propriété des familles dont les ressources seraient insuffisantes pour leur permettre l'acquisition d'un logement dans les conditions commerciales actuellement pratiquées.

Pour avoir droit à l'attribution d'un logement, les conditions suivantes sont exigées :

- Être chef de famille ;
- Être mal logé, ou logé dans des conditions financières incompatibles avec les ressources du ménage. Par dérogation à cette condition, la Société a décidé d'admettre un certain contingent de locataires de H.L.M. dont les ressources dépasseraient les ressources normales des bénéficiaires ;

BIENVENUE AUX NOUVEAUX COPROPRIETAIRES DE « MENEVAL - LES - GRAVIERES »

— Travailler dans l'agglomération lyonnaise (comprenant certaines localités périphériques situées dans l'Isère) ;

— Avoir des ressources suffisantes (revenus, salaires, traitement minimum mensuel : 1.000 F) pour pouvoir verser le montant de l'apport personnel exigible avant la remise des clefs, et ultérieurement pour faire face aux échéances mensuelles du remboursement des prêts octroyés (de 20 à 30 % au maximum du salaire) ;

— Ne pas dépasser le plafond de ressources fixé par décret au-delà duquel le Prêt du Crédit Immobilier ne peut être obtenu.

La demande d'accession à la propriété est étudiée par une commission qui statue sur le vu d'une Enquête sociale portant sur :

- Le logement et sa tenue ;
- La stabilité d'emploi du chef de famille ;
- La solvabilité, la moralité ;
- Le budget de la famille ;
- La santé du père constatée après visite médicale ;

— Le souscripteur doit s'engager à occuper personnellement le logement au titre de résidence principale.

Bulletin municipal précisant
les conditions d'achat pour
Ménéval Les Gravières, 1969,
AMSP

PRIX DES APPARTEMENTS 1^{re} ET 2^{me} TRANCHES

Bâtiments	Type des logements	Surface (loggias non comprises)	Niveaux		Prix de base (1)		Date escomptée pour la livraison
			R.-de-ch.	Tous étages	Au m ²	Total	
Barre 5 niveaux (sans ascenseur)	3 pièces + cuisine	65 m ²	R.-de-ch.	806	52.400	Quatrième trimestre 1967	
			Tous étages	836	54.500		
	4 p. + cuisine	R.-de-ch.	806	62.100			
		Tous étages	834	77.600			
Tours de 9 niveaux (avec ascenseur)	4 pièces + cuisine	73 m ²	R.-de-ch.	806	58.900	Quatrième trimestre 1967	
			1 ^{er} et 2 ^e étages	858	62.700		
	A partir du 3 ^e étage	R.-de-ch.	874	63.840			
		Tous étages	874	63.840			
Tours de 8 niveaux (avec ascenseur)	4 pièces + cuisine	73 m ²	R.-de-ch.	806	58.900	Premier trimestre 1968	
			1 ^{er} et 2 ^e étages	858	62.700		
	A partir du 3 ^e étage	R.-de-ch.	874	63.840			
		Tous étages	874	63.840			

(1) Ces prix de base, valables pour les trois premières tranches, sont arrêtés au mois de mai 1967. Ils sont sujet à révision, en hausse ou en baisse, en fonction de l'évolution du coût de la construction en cours de travaux (index pondéré départemental).

Ils comprennent :

- Les clés attribuées à chaque appartement.
- Les locaux et aménagements communs (halls, escaliers, ascenseurs, locaux à vélos et voitures d'enfants, vide-orateurs, etc.).

- Le prix du terrain.
- La viabilité, les espaces verts aménagés (plantations, jeux d'enfants, etc.).
- Des emplacements individuels de parking-auto (un par logement).
- Les branchements (égouts, eau, gaz, électricité).
- Les frais généraux. La T.V.A.

RENSEIGNEMENTS ET SOUSCRIPTIONS :

SOCIETE DE MENEVAL : 4, rue Royale - LYON (1^{er}) - Tél. : 28-26-39.

APPARTEMENT TMOIN : 1^{er} étage - Tour 9.

VISITE : Samedi de 10 à 12 h. et de 14 à 18 heures.

Dimanche et Lundi de 14 à 18 heures.

Pour tous renseignements complémentaires, et pour l'examen de chaque cas particulier, une permanence de l'assistante sociale et du personnel spécialisé est ouverte tous les lundi et jeudi de 14 à 17 h. 30, au siège de la Société.

M. JOLY, Administrateur
par délégation du Maire.

Ménéval les Gravières³⁶ (construit entre 1966-1969) a été élaborée dès la conception en prenant en compte l'utilisation de la préfabrication lourde à partir d'éléments finis fabriquées en usine. L'emploi de ce procédé permet une économie importante sur la main d'œuvre et une rapidité d'exécution spectaculaire. On peut regretter l'uniformité des plans et une répétitivité systématique des façades mais, à l'époque, c'est un exploit. Plusieurs chantiers suivirent dont 437 logements à Plaine de Saythe³⁷ (1970-1973) ou encore le Clairon (1977) avec 71 logements sur 120 en accession de propriété.

³⁶ Pour en savoir plus, Christiane Roussé, op. cit. p.65-66

³⁷ Pour en savoir plus, Christiane Roussé, op. cit. p.67-68



Ménival, 1969, AMSP



Construction des immeubles de Plaine de Saythe, 1971, AMSP

Composition, situation et typologie du groupe³⁸

Cet ensemble est composé de 3 659 logements dont 2 985 sont en gestion locative sociale. Le parc HLM est la totale propriété de l'office municipal de Saint-Priest. Ces habitations sont désormais désenclavées par la construction de la rocade est de Lyon qui leur confère le statut d'entrée privilégiée de la ville. Par ailleurs, elles bénéficient de la proximité du parc de loisirs du fort. Ces immeubles répondent tout à fait aux critères de composition urbaine et typologique des constructions issues des années 1960-1970 avec des tours et des barres semblables aux autres cités de l'agglomération. Toutefois, ils disposent d'espaces centraux libres relativement importants et agréables qui offrent certains aspects des cités jardins³⁹. Chaque groupe bénéficie également de ses propres commerces, d'un groupe scolaire et d'une crèche⁴⁰ :

1966 : construction GS de la Cordière - Jules Ferry

1969 : construction collège Colette

1969 : installation et ouverture des commerces Bel-Air I (rue de Bel-Air)

1970 : construction GS de Ménival - Honoré Balzac

1972 : construction GS Bel-Air I - François Mansart

1972 : mise en service d'une halte-garderie rue de Bel-Air

1974 : construction GS Bel-Air II - Claude Farrère

1977 : ouverture d'une crèche familiale (10 rue du 8 mai 1945)

1977-1978 : construction GS Bel-Air III - Pablo Neruda

1978 : ouverture des mini-crèches de la Clairière (Bel-Air II, rue Claude Farrère, MPE courte échelle) et de l'Edelweiss (Bel-Air III, rue Alain Fournier, MPE 3 petits pas)

³⁸ Christian Legrand, *op. cit.* p.18

³⁹ La cité jardin est un concept théorisé par l'urbaniste britannique Ebenezer Howard en 1898, dont les principes sont une maîtrise publique du foncier, la présence d'une ceinture agricole autour de la ville, la présence d'équipements publics situés au centre de la ville (parcs, galeries de commerces, lieux culturels).

⁴⁰ Voir annexe 5

L'objectif est de créer au sein de la ville, des ensembles indépendants offrant des services de proximité. A cela s'ajoute des équipements d'utilité publique améliorant la qualité de vie des habitants :



*La clinique Pasteur,
2010, RD*

1968 : construction de la clinique privée Pasteur

1969 : construction du Foyer Logement pour Personnes Agées du Clairon (FLPA)

1969 : aménagement d'un centre médico-social au 10 rue de Bel-Air

8 mars 1971 : inauguration de la Caserne des Pompiers de Bel-Air⁴¹

1977 : ouverture du Centre social Louis Braille

1982 : le restaurant scolaire François Mansart est aménagé pour devenir un local associatif



*Carte postale de Bel –
Air I, la Cordière et
Ménival, vers 1975, GC*

⁴¹ Voir annexe 4

La réhabilitation de la cité

A partir des années 1980, le parc HLM vieillissant, il devient urgent d'entreprendre des travaux. Dès 1985, des petits travaux sont réalisés mais ce n'est qu'à partir de 1989 que les actions du DSU-DSQ (développement social urbain et le développement social des quartiers) permettent de répondre à une première crise. Puis l'Office, commence la réhabilitation de son parc qui ne cesse d'augmenter. Les travaux de Bel-Air seront parmi les tous premiers entrepris et durent encore.

En 1982, le rapport Dubedout « Mieux vivre en ville » engage les pouvoirs publics dans une politique de renouveau des quartiers les plus démunis à la limite de l'isolement. La mise en place du DSQ a permis de rompre le cercle vicieux et, comme à Saint-Priest, de faire revenir les classes moyennes. Le développement social urbain est né avec les contrats de ville, il « *constitue l'acte d'engagement par lequel les collectivités et l'Etat décident de mettre en place un programme pluriannuel de développement social urbain à l'échelle de l'agglomération ou d'une commune*⁴² ». Il permet de réintégrer au sein de la ville les quartiers par des opérations d'ordre :

- Spatial : traitement des espaces, des désenclavements ;
- Social : politique de peuplement
- Fonctionnel : circulation et communication

Le contrat de ville devient la procédure unique de définition et de mise en œuvre de la politique du DSU. Celui-ci a aussi pour objectif de centraliser et de coordonner toutes les autres procédures de développement social urbain en lien permanent avec habitants notamment au travers des questionnaires et des réunions de concertation comme cela fut et est toujours le cas à Bel-Air.

A Saint-Priest, lorsque Bruno Polga⁴³ devient maire, la ville avec plus de 42 000 habitants, comme toutes les villes en périphérie de Lyon, rencontre des problèmes avec son ancien parc HLM. Malgré son nouveau centre-ville, Saint-Priest ne semble pas trouver son identité tandis que le village n'est qu'un lieu de passage. Les grands ensembles comme Bel-Air, faute d'entretien, se dégradent peu à peu. Plusieurs axes vont alors être développés afin de corriger les erreurs du passé : redonner un vrai centre-ville, décroiser les différents quartiers, améliorer les axes de circulation, accroître les transports en commun et créer de nouveaux équipements. Il faut également aider les quartiers défavorisés en luttant contre le chômage et amplifier l'activité économique et la formation professionnelle. Saint-Priest possédait, et possède toujours, une position au carrefour d'axes importants favorisant l'installation d'entreprises permettant la création de nouveaux emplois.

Si pendant son premier mandat (1983-1989) Bruno Polga s'est concentré sur le centre-ville avec les projets Banlieue 89 et la ZAC Mozart - Carré Rostand, son second mandat (1989- 1995), porte sur la résolution du problème des logements sociaux dont les Alpes, Bellevue et Bel-Air. L'un des chantiers le plus important est celui de la réhabilitation des immeubles de Bel-Air I et II « *avec la reprise complète de l'espace urbain et l'installation d'équipements*⁴⁴ ». La rénovation des plus anciens a été entreprise dès 1986 – Édouard Herriot, Diderot et la Cordière – mais ceux de Bel-Air, plus récents se dégradent eux aussi. Bel-Air III, normalement entretenue, souffre de cette proximité. D'ailleurs, il est

⁴² Christian Legrand, *op. cit.* p.239

⁴³ Voir annexe 3

⁴⁴ 1983-2003, vingt ans de vie publique à Saint-Priest avec Bruno Polga, *destin d'une ville*, 2003, p. 9

nécessaire dès 1985, d'effectuer des travaux urgents à Bel-Air I et II : réfection des peintures dans les allées, travaux d'éclairage, remplacement des boîtes aux lettres, etc. Ce n'est qu'en 1989 que deux premiers bâtiments, rue du 8 mai, sont restructurés (F4 et F5 en F2 et F3). Dans le même temps, en 1990, le Développement social des quartiers de Bel-Air est lancé en collaboration avec l'Etat, la Région, la COURLY, la ville et l'Office « *il s'agit d'un programme destiné à améliorer la vie dans les quartiers densément peuplés [...] avec ses 3 000 logements sociaux, Bel-Air est choisie pour une rénovation sociale, de l'habitat et de l'environnement*⁴⁵ ».

Bruno Polga discutant avec l'Office devant Bel -Air II, vers Mansart Farrère, 1989, AMSP



Il s'agit d'une réorganisation spatiale et une recomposition interne des sous-quartiers « *durant ces quarante dernières années, différents projets urbains vont s'inscrire dans cette logique de reconnecter les éléments*⁴⁶ ». Il s'agit, entre autre, d'aménagement des équipements comme la Maison de Quartier Claude Farrère⁴⁷ ou la MJC -Maison des Jeunes et de la Culture- Jean Cocteau. Une redéfinition des espaces verts a permis de rééquilibrer les besoins en matière de zones d'évolution, de zones de parking et de voies de circulation comme par exemple la suppression des impasses, la création de nouvelles artères plus larges et de ronds-points pour relier les ensembles. En parallèle de ces opérations, l'Office procède à la réhabilitation du bâti, ce qui a eu pour effet, d'attirer de jeunes ménages et les personnes âgées dans les petits logements « *un architecte différent intervenait à chaque fois, rencontrant régulièrement les locataires pour connaître leurs souhaits, discuter avec eux des priorités à établir et choisir la couleur des allées, des façades. Cette diversité permet d'éviter*

⁴⁵ Dix ans pour la ville, supplément Couleurs n°26, octobre 1993, p. 30

⁴⁶ Alexandre Scavo, Spécificités paysagères et architecturales du quartier de Bel-Air, Saint-Priest, 2018, p. 6

⁴⁷ Voir annexe 6

*l'uniformité des bâtiments*⁴⁸». La réhabilitation des logements : maçonnerie, étanchéité, réfection de plusieurs allées sur Bel-Air II, renforcement des portes de caves, des travaux de chaufferies, éclairages des halls d'allées et des bâtiments de Bel-Air I et II, est accompagnée de la mise en place de services et de commerces.



Les tours 105 et 106 avant réhabilitation, 1996, AMSP

Tour 104 « PICASSO » après réhabilitation, 1996, AMSP



Bel Air après réhabilitation, 1996, AMSP

⁴⁸ 1983-2003, vingt ans de vie publique à Saint-Priest avec Bruno Polga, destin d'une ville, 2003, p. 9

De manière plus précise :

1985 : début des travaux de première urgence pour les immeubles de Bel-Air I et II dont réfection des peintures dans les allées, travaux d'éclairage, remplacement des boîtes aux lettres

1987 : réhabilitation de la Cordière

1988 : réhabilitation et ouverture des Maisons de la Petite Enfance de Bel-Air Claude Farrère (La Clairière-Courte Echelle) et Alain Fournier (Edelweiss-3 petits pas)

1989 : restructuration de deux bâtiments, rue du 8 mai (F4 et F5 en F2 et F3)

1990 : inauguration de la Maison du Développement des Quartiers (aujourd'hui DSU)

1991 : ouverture d'une antenne technique OPHLM au 2 rue du 8 mai 1945

1992 : réhabilitation des tours 101, 102 et 103 place Laurent Bonnevey et de 78 logements rue Laurent Bonnevey ainsi que 34 logements rue des Frères Lumières (Bel-Air I)

1992 : extension et réhabilitation du restaurant scolaire Claude Farrère qui devient officiellement une maison de quartier

1992 : prolongement de la rue du 8 mai 1945 jusqu'à la rue de la Cordière

1993 : inauguration de la maison de l'emploi (Assedic/ANPE/ASPIE/Mission locale pour l'emploi)

1993 : début de la réhabilitation des tours 104 et 105 (place du 8 mai 1945)

1993 : ouverture d'une antenne technique de l'office HLM à Bel-Air II, rue Henri Barbusse

1994 : inauguration de la MJC (créée en 1963 au château)

1994 : inauguration de la Maison d'accueil des Personnes Agées Dépendantes « les Alizés » (EHPAD ex MAPAD) en présence de Bernard Kouchner

1995 : ouverture de la RAM Chat Perché

27 janvier 1996 : inauguration de la tour 104 rénovée « Tour Picasso » (Bel-Air I)

1998 : rénovation des immeubles à loyers normalisés (ILM) rue du 8 mai 1945

2000 : ouverture du nouveau Centre social Louis Braille

2003 : arrivée du tramway sur le plateau de Bel-Air

2005 : agrandissement de l'Agence ANPE

2008 : lancement de la concertation sur le devenir de la partie sud du plateau de Bel-Air

2009 : extension du centre social Louis Braille

2010-2012 : démolition de la clinique Pasteur et construction de deux résidences étudiantes et de tourisme

2011 : rénovation du FLPA

2012 : réhabilitation des HLM de la Cordière

2013 : lancement du projet de réaménagement du secteur Mansart-Farrère avec restructuration totale des espaces extérieurs impliquant la démolition de logements et création de nouvelles voies de circulation

2018 : Inauguration de la Maison de Quartier Claude Farrère réhabilitée

2018 : inauguration de la plaine des sports – City Stade en présence de Delphine Cascarino, joueuse internationale de football de l'OL, marraine des 50 ans, et Fleury Di Nallo dit « le petit prince de Gerland ».

2018 : le local associatif François Mansart devient l'espace Bulle d'air

Fin 2018 : ouverture de la maison de santé pluriprofessionnelle et universitaire (MSPU)

2019 : ouverture d'un 2nd poste de Police Municipale à l'emplacement de l'ancien Office HLM

*Immeuble Mansart-Farrère,
2018, GC*



Mansart-Farrère, un projet ambitieux

Huit-ans de préparation, trois ans de travaux jusqu'en 2020, 850 logements concernés et près de 16 millions d'euros investis par EMH, la ville et la Métropole. Cette opération de renouvellement urbain est sans doute l'une des plus importantes entreprise sur Bel-Air depuis les années 1990. Parmi les grands chantiers, on trouve notamment la création de deux nouvelles rues et une voie verte, des travaux de résidentialisation sur les espaces privés, la requalification des espaces publics, un nouveau parvis devant l'école Mansart ou encore le déplacement de terrain multisport. Une réhabilitation va également s'engager sur 220 logements entre le 1 et le 17 de la rue Mansart ainsi que des équipements publics comme la Maison de Quartier Claude Farrère et le local Mansart qui à eux seuls représentent un investissement de 700 000€. Cette opération globale met en œuvre la compétence de la Ville, de la Métropole et du bailleur social Est Métropole Habitat « notre objectif est vraiment d'agir sur la qualité du cadre de vie des habitants et de valoriser les équipements publics présents sur le territoire » (Olivier Pipard, directeur de projet politique de la ville à Bel-Air).

*Inauguration du City stade en présence du maire
Gilles Gascon, Delphine Cascarino et Fleury Di
Nallo, juin 2018*



Et Aujourd'hui ?

Aujourd'hui⁴⁹, malgré tout, le plateau reste confronté à de nombreuses difficultés d'ordre culturel ou générationnel entre les habitants de ces divers quartiers. Ces tiraillements ont fortement alourdi la réhabilitation sociale de la cité. Cependant le plateau de Bel-Air dispose de larges terrains et espaces vierges qui servent de lieux de libre expression. La population est relativement jeune, la taille des ménages est moyenne et parmi les ménages allocataires de la CAF, un quart sont des familles nombreuses. La vacance des logements est faible. Les logements en copropriétés sont essentiellement occupés par leurs propriétaires. Les appartements de 4 ou 5 pièces sont les plus nombreux. Le taux d'activité est élevé du fait de la proximité de zone industrielles ou artisanales et de la zone de chalandise de la « la Porte des Alpes ».

Au final, si l'on prend en compte le taux d'occupation moyen de 2.5 personnes et un taux de rotation de 10%, on peut dire que depuis 1964 c'est l'équivalent de la population actuelle (45 000 personnes) qui a été logée sur le plateau de Bel-Air⁵⁰.

⁴⁹ Chiffres Christian Legrand de 2000 (à vérifier auprès des partenaires)

⁵⁰ Chiffres Olivier Pipard, directeur de projet politique de la ville à Bel Air

Annexes

Annexe 1 : Chronologie

Légende

Gras : construction-réhabilitation des logements

Bleu : établissements scolaires

Italique : constructions importantes hors périmètre

1964 : construction de la Cordière (260 logements)

1966-1969 : construction de Ménival (831 logements)

1966 : construction GS de la Cordière - Jules Ferry

1968 : construction de la clinique privée Pasteur

1968-1970 : construction de Bel-Air I (738 logements)

1969 : construction collège Colette

1969 : installation et ouverture des commerces rue de Bel-Air

1969 : construction du Foyer Logement pour Personnes Agées du Clairon (FLPA)

1969 : aménagement d'un centre médico-social au 10 rue de Bel-Air

1969 : construction de 10 logements ILN (Immeuble à Loyer Normalisé) rue du 8 mai 1945

1970 : construction GS de Ménival - Honoré Balzac

Février 1970-1973 : construction de la résidence de Saythe

1970 : construction du gymnase François Arnaud

1970 : construction HLM Louis Braille (140 logements)

8 mars 1971 : inauguration de la Caserne des Pompiers de Bel-Air

1972 : construction GS Bel-Air I - François Mansart

1972 : mise en service d'une halte-garderie rue de Bel-Air

1972-1975 : construction de Bel-Air II (779 Logements)

1973 : construction collège Boris Vian

1974 : construction GS Bel-Air II - Claude Farrère

1975 : inauguration du siège de l'Office public HLM en présence du premier ministre Reymond Barre (créé en 1960 et installé au château)

15 juin 1976 : achat par les habitants de la copropriété Ménival-les-Gravière du Centre Social

1977-1978 : construction de Bel Air III (560 Logements)

1977 : ouverture du centre Social Louis Braille

1977 : ouverture d'une crèche familiale au 10 rue du 8 mai 1945

1977 : construction HLM du Clairon

1977-1978 : construction GS Bel Air III - Pablo Neruda (frise par Siesla, artiste Lyonnais)

1978 : ouverture des mini-crèches de la Clairière (Bel-Air II, rue Claude Farrère, MPE courte échelle) et de l'Edelweiss (Bel-Air III, rue Alain Fournier, MPE 3 petits pas)

1978 : construction de la cuisine centrale à Bel Air I

1978 : construction d'un local au 25 bis rue Claude Farrère qui servira de restaurant scolaire et de Maison de Quartier.

1980 : disparition des dernières fermes du Clairon

1980 : construction école privée Jeanne Arc

1982 : le restaurant scolaire François Mansart est aménagé pour devenir un local associatif

1983 : construction lycée d'enseignement professionnel Fernand Forest

1985 : début des travaux de première urgence pour les immeubles de Bel-Air I et II dont réfection des peintures dans les allées, travaux d'éclairage, remplacement des boîtes aux lettres

1986 : réhabilitation de la Cordière

1988 : réhabilitation et ouverture des Maisons de la Petite Enfance de Bel-Air Claude Farrère (La Clairière-Courte Echelle) et Alain Fournier (Edelweiss-3 petits pas)

1989 : restructuration de deux bâtiments à Bel-Air I, rue du 8 mai (F4 et F5 en F2 et F3)

1990 : inauguration de la Maison du Développement des Quartiers (aujourd'hui DSU)

1991 : fermeture de la Caserne des Pompiers de Bel-Air

1991 : ouverture d'une antenne technique OPHLM au 2 rue du 8 mai 1945

1992 : réhabilitation des tours 101, 102 et 103 place Laurent Bonnevey et de 78 logements rue Laurent Bonnevey ainsi que 34 logements rue des Frères Lumières (Bel-Air I)

1992 : extension et réhabilitation du restaurant scolaire Claude Farrère qui devient officiellement une maison de quartier

1992 : ouverture de la rue du 8 mai 1945 jusqu'à la rue de la Cordière

1993 : début de la réhabilitation des tours 104 et 105 (place du 8 mai 1945)

1993 : ouverture d'une antenne technique de l'office HLM à Bel-Air II, rue Henri Barbusse

1993 : construction du Lycée général Condorcet

1993 : inauguration de la Maison de l'emploi (Assedic/ANPE/ASPIE/Mission locale pour l'emploi)

1994 : inauguration de la Maison des Jeunes et de la Culture (créée en 1963 au château)

1994 : inauguration de la Maison d'accueil des Personnes Agées Dépendantes « les Alizés » (EHPAD ex MAPAD) en présence de Bernard Kouchner

1995 : ouverture de la RAM Chat Perché

27 janvier 1996 : inauguration de la tour 104 rénovée « Tour Picasso » (Bel-Air I)

1998 : rénovation des immeubles à loyers normalisés (ILM) rue du 8 mai 1945

2000 : ouverture du nouveau Centre social Louis Braille

2003 : arrivée du tramway sur le plateau de Bel-Air

2005 : agrandissement de l'Agence ANPE

2008 : lancement de la concertation sur le devenir de la partie sud du plateau de Bel-Air

2009 : fermeture de la clinique Pasteur

22 mars 2009 : extension du CS Louis Braille

2010-2012 : démolition de la clinique Pasteur et construction de deux résidences étudiantes et de tourisme

2011 : rénovation du FLPA

2012 : réhabilitation des HLM de la Cordière

2013 : lancement du projet de réaménagement du secteur Mansart-Farrère avec restructuration totale des espaces extérieurs et création de nouvelles voies de circulation

2016-2017 : démolition de l'Office HLM et transfert rue Maréchal Leclerc

2017 : fermeture de l'Agence ANPE (départ pour la rue Aristide Briand)

2018 : réhabilitation de la Maison de Quartier Claude Farrère

2018 : Inauguration de la plaine des sports – City Stade en présence de Delphine Cascarino, joueuse internationale de football de l'OL, marraine des 50 ans, et Fleury Di Nallo dit « le petit prince de Gerland ».

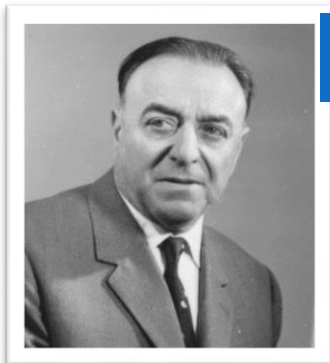
2018 : le local associatif François Mansart devient l'espace Bulle d'air

Fin 2018 : ouverture de la maison de santé pluriprofessionnelle et universitaire (MSPU)

2019 : ouverture d'un 2nd poste de Police Municipale à l'emplacement de l'ancien Office HLM

Annexe 2 : Charles Ottina, « le Bâtitteur »⁵¹

Maire de Saint-Priest entre 1949 et 1972, Charles Ottina domine durant quatre mandats consécutifs la vie publique locale. L'auteure, Christiane Roussé, dit de lui qu'il fut « le bâtisseur » qui donna au Saint-Priest d'aujourd'hui ses particularités : une cité cosmopolite et dynamique.



*Charles Ottina vers
1970, AMSP*

Né en 1902 à Lyon, Charles Ottina sort ingénieur de l'école de Cluny et fut pendant 27 ans au contrôle des fabrications d'armement. Marié à une San-Priote, ils habitent longtemps dans une maison de location au bas de la Grande rue du village - face à l'actuelle Caisse d'Epargne - avant de s'installer dans le nouveau quartier de Bel-Air dans un ILN, rue du 8 mai 1945.

Charles Ottina débute sa carrière politique dès 1935, en tant que conseiller municipal de Théo Argence. Ulysse Cœur le choisit comme adjoint dix années plus tard. Investi sur tous les fronts, il devient en 1947 président du conseil d'administration de l'Office d'HLM et en 1969 vice-président de la COURLY (aujourd'hui Métropole de Lyon).

*Charles Ottina et Charles Delfante présentant les
nouveaux plans de la ville, 1968, AMSP*



En 1949, élu maire, il commence la transformation de Saint-Priest. Il dote la ville de toutes les infrastructures nécessaires à une ville en pleine expansion : 2 500 logements HLM, 3 stades, une piscine, 2 bureaux de postes, 11 écoles, 2 collèges, un réseau d'assainissement, la cité résidentielle Edouard Herriot, etc. Il transforme la bourgade de 5 600 habitants en une ville de 34 000. Il gère grâce à sa forte personnalité la municipalité « *comme un patron* ». Si certains décrivent une personnalité autoritaire, il conquiert le cœur des San-Priots et son successeur, Marius Joly, en fit une fidèle description : « *c'était avant tout un homme d'action et ce trait est bien celui qui s'impose à l'évidence dans sa*

personnalité pourtant si riche. Les difficultés, loin de le rebuter, fouettaient son énergie, sa volonté, son acharnement. Rares sont les obstacles qui n'aient pas cédé devant sa détermination ».

Pour des raisons de santé, il quitta son poste le 21 octobre 1972. La maladie l'emporte le 16 juin 1974, quelques mois après le décès de son épouse Jeanne.

⁵¹ Christiane Roussé, *op. cit.*, p.31-42

Annexe 3 : Bruno Polga, le visionnaire⁵²



Bruno Polga signant le projet
Banlieue 89, 1988, AMSP

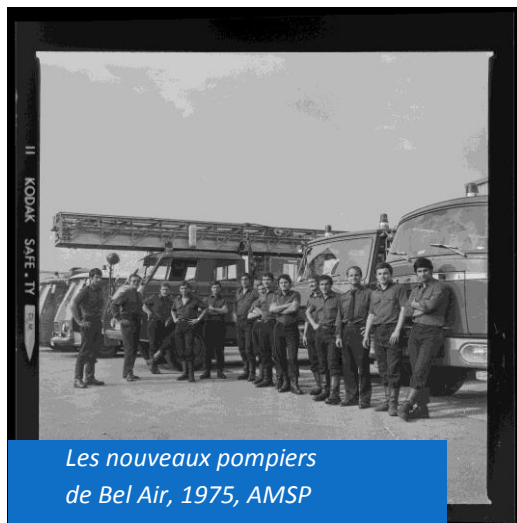
Né dans une famille Italienne en 1935 à Vénissieux, Bruno Polga est venu vivre à Saint-Priest à l'âge de 2 ans. Habitant avec ses parents à la cité Rosset, il sera tout particulièrement sensibilisé au problème de logement social. Il suivra sa scolarité à l'école de la gare, dès 1940, jusqu'à son certificat d'étude qu'il obtient en 1949. Diplômé d'un CAP d'ajusteur en 1952, il mènera une carrière de dessinateur industriel jusqu'en 1972, date à laquelle il crée son entreprise de négoce.

Très tôt, Bruno Polga fait preuve d'engagement notamment auprès de la CGT, qu'il intègre dès son entrée dans la vie active. Puis, il entre dans la vie politique, en 1966, en devenant le président du premier club socialiste de la ville. C'est d'ailleurs à cette époque qu'il rencontre François Mitterrand, leader de ce nouveau mouvement. En 1977, après la victoire de la gauche unie aux élections municipales, il est choisi comme premier adjoint de la ville de Saint-Priest. En 1983, il est élu maire de la commune jusqu'en 2003, date à laquelle il s'était engagé à démissionner.

A l'origine du nouveau centre avec le projet Banlieue 89, il s'occupe également du centre historique avec la réhabilitation de l'ancienne mairie et du Château. Sans oublier le logement social dont il lancera un vaste programme de réhabilitation. Dans la lignée de Théo Argence et Charles Ottina, il a durant 20 années, continué d'équiper la ville dans les domaines sociaux, culturels, sportifs, transports et petite enfance pour la transformer en cité moderne. Conscient des erreurs du passé, il mena une politique marquée par l'acquisition de réserve foncière pour pouvoir contrôler le développement de la ville « *afin d'apporter une réponse concrète aux problèmes posés par l'urbanisme sauvage des années 60* ». Il souhaite préserver les parcs, des jardins et des lieux de vie qu'il considère comme « *un patrimoine à part entière* ». Très critiqué, ce choix se révéla judicieux puisqu'il permit à la ville de choisir son développement.

⁵² Bruno Polga, *Liberté, Egalité, Fierté, un parcours atypique*, Musnier-Gilbert éditions, Bourg-en-Bresse, 2014, 143 p.

Annexe 4 : La caserne des pompiers de Bel-Air⁵³



Les nouveaux pompiers
de Bel Air, 1975, AMSP

L'histoire des pompiers de Saint-Priest commence en 1884 avec la création de la société de secours et l'achat d'une première pompe à incendie par un groupe de pompiers libres. Située au village, la société acquiert trois autres pompes : pour Manissieux, la Fouillouse et la Grande rue. Si, dès 1933, les casernes lyonnaises se professionnalisent, ce n'est qu'après la guerre en 1947, que la commune, dans le cadre de la création du S.D.I. du Rhône, est rattachée au centre de secours de Lyon « *les volontaires et leurs pompes à bras disparaissent complètement* » (Jacques Périer, *historique des Sapeurs-Pompiers du Rhône*).

D'abord une volonté de l'Etat-Major souhaitant améliorer les secours dans ce secteur, la ville autorise en 1970 la création d'une caserne provisoire au cœur du nouveau quartier de Bel-Air, place du 8 mai 1945, au bout de la rue du même nom qui n'est alors qu'une impasse. Inaugurée le 8 mars de la même année, la nouvelle caserne de la 5^e compagnie professionnelle permet d'accueillir jusqu'à 70 pompiers professionnels. Elle se compose d'un garage, de deux bâtiments abritant des locaux techniques et de 20 chambrées destinées à accueillir les pompiers de garde. A cela s'ajoute les 19 appartements, mis à disposition par l'office HLM, du 26 et du 28 rue du 8 mai 1945 réservés aux officiers et sous-officiers.



La caserne des pompiers de Bel Air,
1987, JP

La caserne sera opérationnelle jusqu'en 1991, date à laquelle la compagnie rejoindra les bâtiments des ateliers généraux, installés depuis 1985, rue du Dauphiné. Aujourd'hui, il ne reste qu'un noyer, à côté de la maison médicale, marquant l'ancienne limite de la caserne.

⁵³ Jacques Perrier, *Histoire des Sapeurs-Pompiers du Rhône, AGB création, Couzon, p. 101-102*

Annexe 5 : Les mini-crèches⁵⁴

Si en 1972 une première halte-garderie s'installe rue de Bel-Air, puis en 1977 une crèche familiale au 10 rue du 8 mai 1945, ce n'est qu'en 1978 que la municipalité prend conscience de la nécessité d'offrir un lieu pour les plus jeunes. Décidée par le maire Louis Gireau (1977-1983), la création de crèches s'inscrit dans un grand projet de modernisation des structures d'accueil de la ville : l'ouverture de trois mini-crèches municipales dont deux à Bel-Air, intermédiaire entre la crèche familiale et la crèche collective, sont installées dans des locaux plain-pied « *pour que les enfants puissent jouer à l'extérieur, dans un jardin facilement accessible*⁵⁵ » et rattachées au Bureau d'Aide Sociale au 1^{er} Janvier 1979. Il s'agit des mini-crèches de l'Edelweiss – aujourd'hui 3 Petits Pas – et celles de la Clairière – aujourd'hui Courte Echelle. La Clairière sera la plus grande des trois mini-crèches car elle accueille également le centre administratif des trois établissements dirigés par Mme Gineste et sa secrétaire Mme Michelle Corbet.

Elles ont été inaugurées le 5 décembre 1978, en compagnie du Maire de Saint-Priest, M. Louis Gireau, par M. Pierre Mauroy, député-maire de Lille et Président du Conseil Régional Nord-Pas de Calais entouré d'une centaine d'invités dont M. Franck Serusclat, sénateur-maire de Saint-Fons et Joseph Sibuet, conseiller général du canton,



Mini-crèche de la Clairière,
1978, AMSP



Mini-crèche de l'Edelweiss,
1978, AMSP



Mini-crèche de l'Edelweiss, 1978,
AMSP

⁵⁴ Raymond Debuire, *Saint-Priest au fil du temps, les amis du vieux Saint-Priest, La San-Priode, Saint-Priest*, 2013, p. 205-207

⁵⁵ *Saint-Priest, les mini-crèches municipales de Saint-Priest*, 1979, p. 3

En 1988, le système des mini-crèches ne permet plus de répondre à la demande croissante de la population. Saint-Priest décide de créer trois « Maisons de la petite enfance » doublant ainsi les capacités d'accueil des tout-petits. La première dans le quartier des Garennes, les deux autres sur le plateau : Bel-Air I –aujourd'hui Courte Echelle - et Rue Claude Farrère – aujourd'hui 3 Petits Pas. L'ensemble des aménagements intérieurs sont réalisés à partir des travaux du Professeur Hubert Montagnier (psychophysiologiste dans le champ du développement, du comportement et des rythmes de l'enfant).



Bruno Polga signant les conventions créant les Maisons de la Petite Enfance , 1988, AMSP

Annexe 6 : Les maisons de quartier Claude Farrère et le local associatif François Mansart

Le développement des Maisons de Quartier est avant tout le projet d'un Maire, Louis Gireau (1977-1983) qui souhaite offrir un lieu d'accueil pour les différentes activités des habitants de chaque quartier.

La Maison de Quartier Claude Farrère

Elle est installée au cœur de Bel-Air II dont les derniers bâtiments voient le jour en 1974. Un premier local est construit au 25 bis rue Claude Farrère dans le cadre des « m² sociaux » que doivent compter tout programme HLM. Avec comme première utilisation, l'accueil du restaurant scolaire de l'école Claude Farrère, il faut, ensuite, un local d'activité pour les jeunes. Le bâtiment mesure alors 152 m² et comprend une partie administrative et une partie « atelier espace de jeux-réunions ».

En 1992, la mairie décide de rénover et d'agrandir le bâtiment pour qu'il devienne une Maison de Quartier à part entière. Elle offre dorénavant 300m² supplémentaires d'activité aux enfants et aux jeunes du quartier : une grande salle de festivité, une cuisine équipée, un espace atelier réunion, une antenne du Bureau Information Jeunesse, un espace jeu et le bureau des associations ainsi qu'un amphithéâtre aménagé à l'extérieur permettant d'organiser des mini-concerts, des pièces, etc. Elle est d'abord gérée par le CPNG puis par la fédération Léo Lagrange à partir de 1999.

En 2017, d'importants travaux de réhabilitation et d'aménagement extérieurs furent réalisés comme la réfection des salles d'activités, le transfert de l'accueil, la mise en accessibilité, l'installation d'une nouvelle aire de jeux et la création d'un cheminement piéton pour renforcer le lien avec l'école voisine. Elle est ré ouverte depuis janvier 2018.



Inauguration de la nouvelle Maison de Quartier Claude Farrère, mars 2018



Le local associatif François Mansart

Tout comme Claude Farrère, le local François Mansart est à l'origine destiné à accueillir le restaurant scolaire de l'école du même nom. Au fil des ans, son utilisation évoluera pour être un lieu où se retrouvent les associations et même un relais d'assistante maternelle. Il porte depuis l'été 2018, le nom de l'espace Bulle d'air Mansart afin de « marquer l'évolution de ce local devenu avec le temps un véritable lieu de ressourcement pour les enfants, les familles et les assistantes maternelles⁵⁶ ».

⁵⁶ Christophe Gallet, La maison de quartier Mansart change de nom, Le Progrès, 25 juin 2018

Annexe 7 : La maison des jeunes et de la culture

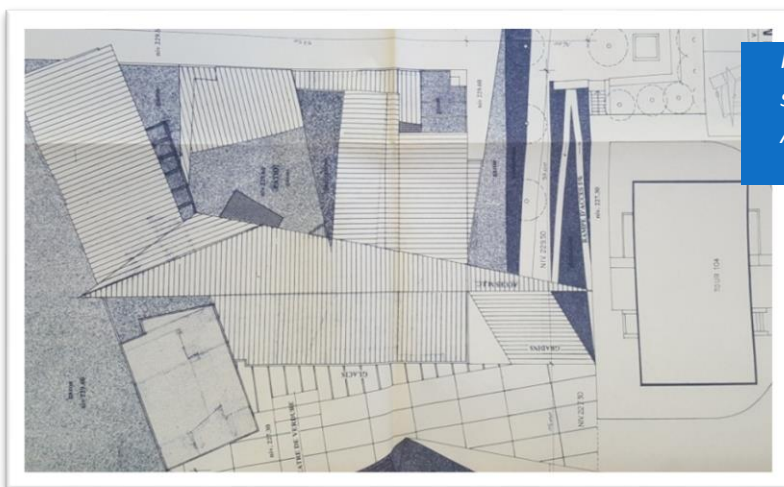


La création de la MJC est avant tout un désir de la municipalité souhaitant mettre à disposition du Groupement des Jeunes une salle dans l'étage supérieur du Château. Le foyer des jeunes sera inauguré en février 1961. L'année suivante deux salles supplémentaires sont mises à disposition afin de créer une bibliothèque et une salle d'activité. C'est le 4 décembre 1963 que l'association de la MJC paraît au journal officiel.

*La MJC au Château,
1981, AMSP*

En 1992, avec plus de 700 adhérents, le manque d'espace devient une contrainte et le besoin de s'agrandir une nécessité. Après concertation, le site de Bel-Air est retenu et le projet est inscrit dans le cadre du développement social des quartiers (DSQ). Située en son cœur, sur l'esplanade centrale de Bel-Air, dans l'axe de la tour 104 et de la rue du 8 mai 1945, la MJC a été conçue par l'équipe d'architecte Ferrand-Sigal : construit sur un seul niveau, en surplomb d'une grande esplanade, cet équipement est une articulation de plusieurs volumes autour d'un jardin intérieur, avec une galerie reliant les différentes salles. « *Ni bâtiment signal, ni prouesse architecturale*⁵⁷ », l'équipe n'a pas voulu concevoir un bâtiment monolithique marquant mais plutôt un ensemble de volume, divers et articulés, à l'image des multiples fonctions de la nouvelle MJC.

En février 1993, la première pierre de l'édifice est posée, mais il faut attendre juin 1994 pour que le chantier se mette en route « *nous avons voulu faire une construction adaptée aux différents programmes d'activités, en travaillant sur l'éclatement des volumes autour d'un patio central qui joue le rôle de partie publique, un peu comme les cours ou les traboules du vieux Lyon, chargée d'une forte vie intérieure* » raconte Michel Ferrand l'un des architectes.



*Plan de la MJC, la pointe aujourd'hui
supprimée, apparait clairement, 1992,
AMSP*

⁵⁷ Noëlle Mollieux, *Le nouveau visage de la Maison des Jeunes*, Noir sur Blanc n°30, du 15 au 30 novembre 1991, p. 4

D'un coût de 13 millions de francs et d'une surface de 1 180 m², elle est destinée à participer pleinement au développement social du quartier et de la ville. Pour cela, le projet d'origine prévoyait l'ouverture du bas de la Tour 104 afin créer une perspective ouvrant sur le quartier. Le toit de la MJC se finissait par une flèche indiquant la direction de rue du 8 mai 1945. Malheureusement, la structure de la Tour ne pouvant supporter une modification si importante, le projet fut annulé. La MJC conserve aujourd'hui les traces de cette flèche dont la pointe a été coupée pour des raisons de sécurité.



*La nouvelle MJC
vue du ciel, 1994,
AMSP*

Annexe 8 : Le centre social Louis Braille⁵⁸

Ouvert en 1977, le centre social Louis Braille doit sa naissance à la volonté des habitants de Ménival. En effet, c'est au cours de l'Assemblée Générale du 14 mai 1975 que les habitants de la résidence Ménival-les-Gravières décident la construction du Centre social dont ils font l'acquisition le 15 juin 1976. Fondée officiellement le 25 février 1976, l'association pour la gestion du Centre Socioculturel du quartier de Ménival-les-Gravières regroupe l'amicale de Ménival fondée en 1968 par les résidents, la confédération syndicale du Cadre de vie et d'autres associations du quartier. Son premier président, M. Francois Neumann, entreprend des démarches auprès de la Caisse d'allocations familiales et des services sociaux de la mairie pour aider au financement et à l'établissement des statuts afin que le centre ouvre au plus vite en décembre 1977.

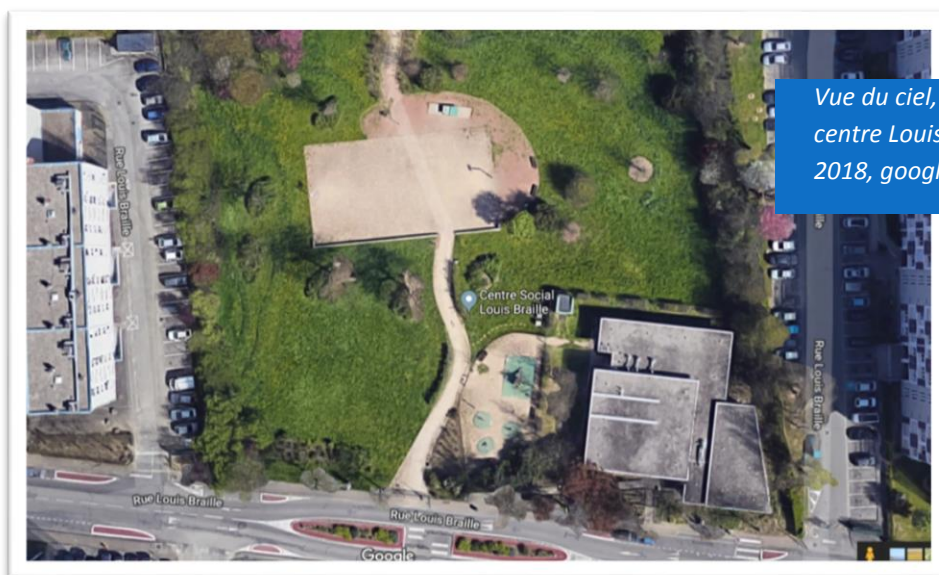
Le centre social Louis Braille est rapidement victime de son succès. Comptant à la fin des années 1990 plus de mille adhérents, les locaux de son unique bâtiment deviennent étroits et il est nécessaire de construire de nouveaux locaux, juste à côté, rue Louis Braille. Ouvert en mars 2000, il est agrandi en 2009. De l'ancien bâtiment, il ne reste aujourd'hui qu'une trace au sol.



Bourse aux vêtements à Louis Braille, 1981, AMSP



L'entrée du centre social avant agrandissement, 1997, AMSP



Vue du ciel, l'ancien emplacement du centre Louis Braille est encore visible, 2018, google map

⁵⁸ Raymond Debuire, *op. cit.*, p. 202-203

Bibliographie

Alexandre Scavo, *Naissance de la MJC dans la période de formation de la ville de Saint-Priest 1962-1975*, 2017, 516 p.

Alexandre Scavo, *Spécificités paysagères et architecturales du quartier de Bel-Air*, Saint-Priest, 2018, 7 p.

Bruno Polga, *Liberté, Egalité, Fierté, un parcours atypique*, Musnier-Gilbert éditions, Bourg-en-Bresse, 2014, 143 p.

Cercle Iulius Victor, *Premières Journées d'Histoire en Velin au château de Saint-Priest les 20 et 21 novembre 1999*, public imprim, Vénissieux, 2001, 160 p.

Cercle Iulius Victor, *Saint-Priest, transformations urbaines anciennes et récentes*, Revue d'histoire de Saint-Priest n°6, Cercle Iulius Victor, 2015, 64 p.

Charles Talon, *Petite histoire de Saint-Priest*, Maison de la presse, Poyet éditeur, Saint-Priest, 1973, 135 p.

Christian Legrand, *Le logement populaire et social en Lyonnais (1848-2000)*, Lyon, éditions aux arts, 2011, 486 p.

Christiane Roussé, *Saint-Priest ville mosaïque (1945-1980)*, PUL, Lyon, 2000, 349 p.

Jacques Perrier, *Histoire des Sapeurs-Pompiers du Rhône*, AGB création, Couzon, 400 p.

Les amis du vieux Saint-Priest, La San-Priode, *Saint-Priest, histoire et vieilles chroniques*, Editions Alan Sutton, Grande Bretagne, 2004, 254 p.

Lucien Charbonnier, *Histoire de Saint-Priest en Velin, des origines à 1789*, éditions Bellier, Lyon, 1990, 138 p.

Raymond Debuire, *Saint-Priest au fil du temps*, les amis du vieux Saint-Priest, La San-Priode, Saint-Priest, 2013, 558 p.

Union des Sociétés Historiques du Rhône, *Saint-Priest et sa région, actes des journées d'études 2002*, Lyon, 2003, 158 p.

Archives et documentations

Archives personnelles

Cantini Thierry (photographies)

Christophe Gisèle (photographies)

Debuire Raymond (photographies)

Derkaoui Mohamet (cartes postales)

Poirier George (photographies)

Archives municipales de Saint-Priest

Fonds Marcel Vernay (photographies)

Fonds Durif-Ottina (photographies)

Fonds communication (photographies et diapositives)

Fonds Millet (diapositives)

Archives Est Métropole Habitats

6W2111

6W2119

6 W 2146

6 W 2219

6 W 2374

6 W 2411

6 W 3002

6 W 3210

Documentations

Ville de Saint-Priest, *20 ans d'action municipale*, 1966, 33 p.

Ville de Saint-Priest, *bilan d'action municipale (1971-1975)*, 1976, 68 p.

Ville de Saint-Priest, *plaquette consacrée aux diverses et récentes réalisations municipales et de l'Office Public d'H.L.M.*, 1975, 20 p.

Ville de Saint-Priest, *les mini-crèches municipales de Saint-Priest*, 1979, 24 p.

Saint-Priest informations, *spécial logement*, décembre 1987, 23 p.

Dix ans pour la ville, supplément Couleurs n°26, octobre 1993, 50 p.

HLM soixante ans de logement social, Couleurs n°79, juillet-août 1998, p. 12-17

1983-2003, vingt ans de vie publique à Saint-Priest avec Bruno Polga, destin d'une ville, 2003, 14 p.

Témoignages

CANTINI Thierry, Archives municipales, mardi 19 juin 2018

CUSIN-MASSET Pierre, Archives municipales, vendredi 25 mai 2018

DEBUIRE Raymond, Archives municipales, mercredi 8 août 2018

DERKAOUI Mohamed, Archives municipales, mardi 12 juin 2018

GILLET Annie, Archives municipales, mercredi 23 mai 2018

MASTROMATTEO Claude, « *L'ancienne caserne des pompiers de Bel-Air* », Archives municipales, mardi 15 mai 2018

NEUMAND François, « *Historique du plateau de Bel-Air, Ménival et La Cordière* », texte suscité par le conseil de Quartier, 2005

PIRIOT Sylvie, Archives municipales, vendredi 15 juin 2018

POIRIER George, Archives municipales, lundi 6 août 2018

SAIDANE Amélie et Amor, Archives municipales, mercredi 20 juin 2018